



## ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DU BAR SUR LOUP (06)



### 4d. LE REGLEMENT GRAPHIQUE VILLAGE - 1/2.500e

Dates :

Révision générale du POS / élaboration du PLU prescrite par DCM du 25/04/2002  
Règlement national d'urbanisme en vigueur le 27/04/2017  
(POS approuvé le 17/06/1988 devenu caduc)  
PLU arrêté par DCM du 04/12/2018  
PLU approuvé par DCM du 26/09/2019

DCM : Délibération du Conseil Municipal

DOCUMENT APPROUVE - 26/09/2019

POULAIN URBANISME CONSEIL  
223 ch du Malmont-Figarières, ZIe Les Hauts de l'Horloge, 83300 DRAGUIGNAN  
Email : contact@poulain-urbanisme.com

-  Éléments patrimoniaux particuliers (art. L151-19 du CU)
-  Éléments pouvant changer de destination (art. L151-11-2° du CU)
-  Zone Basse Casse (art. L151-4 du CU)
-  Emplacement réservé (L151-41-1° à 4° du CU) et secteur de projet (L151-41-9° du CU)
-  Espace paysager inconstructible (L151-19 du CU)
-  Secteur de mixité sociale
-  Site à orientation d'aménagement
-  Secteur de mixité fonctionnelle (R151-37-1° du CU)
-  Site Patrimonial Remarquable (ex ZPPAUP)
- Zones et secteurs du PLU :**
-  Zone urbaine dense et patrimoniale UA
-  Zone urbaine dense UB
-  Zone urbaine pavillonnaire UC
-  Zone urbaine économique UE
-  Zone à urbaniser stricte (non réglementée) ZAUB
-  Zone à urbaniser stricte (réglementée) ZAUC
-  Zone à urbaniser économique AUE
-  Zone à urbaniser de vocation AUS
-  Zone agricole A
-  Secteur agricole protégé Ap
-  Zone naturelle N
-  Secteur naturel de carrière Nc
-  Secteur naturel habité Nh
-  Secteur naturel protégé Np

